

AU BENIN

VALORISATION DES PRODUITS LOCAUX PAR L'ORIGINE ET LA QUALITÉ



Grâce à un travail d'information et de lobbying, la FUPRO est aujourd'hui un acteur clé du débat sur la reconnaissance de la qualité et de l'origine des produits locaux au Bénin.

Dans le cadre d'un projet porté par :



Agriculteurs français et développement
international –AFDI Aquitaine



FUPRO BENIN
Fédération des Unions des Producteurs du Bénin

Fédération des unions
de producteurs du Bénin

Valoriser les produits locaux béninois

Socle de l'économie béninoise, l'agriculture représente 35 % du PIB. Mais les principales cultures sont des cultures de rente (coton, ananas, noix de cajou, huile de palme) les unités de transformation faisant défaut au Bénin, la plus-value des produits agricoles échappe aux producteurs.

En 2011, le gouvernement a mis en place un plan de relance de l'agriculture, axé sur la production de ces cultures de rente mais aussi des cultures vivrières (riz, volaille, manioc, maïs). Si la production nécessite d'être appuyée, ce sont bien la transformation et la commercialisation qui

constituent les clés pour améliorer la disponibilité des produits vivriers sur les marchés urbains et les revenus agricoles.

Par ailleurs, pour concurrencer les produits d'importations, les producteurs locaux doivent relever le défi de la qualité, et accéder aux instances qui définissent les outils officiels de reconnaissance de la qualité pour pouvoir peser sur le débat.

C'est le pari que se sont lancé AFDI et 4 organisations paysannes (OP) béninoises¹: développer une offre de produits locaux de qualité pour les urbains et participer en tant OP à la reconnaissance de la qualité et de l'origine des produits béninois.

La qualité du poulet Zado comme tremplin sur les marchés urbains

Deuxième critère d'achat après le prix, la qualité représente un tremplin pour concurrencer les produits d'importation. Différentes unions membres de la Fédération nationale des unions de producteurs au Bénin (FUPRO) développent aujourd'hui des initiatives « qualité » pour valoriser leurs produits.

Dans la filière volaille, l'Union communale des producteurs de Zogbodomey a élaboré une stratégie de vente pour un nouveau produit : le poulet Zado. Cette zone spécialisée dans la production de volaille approvisionne les 3 grands centres urbains que sont Cotonou, Bohicon, et Abomey en poulets de race locale - dits « bicyclette ».

Mais pour les fêtes ou au restaurant, les consommateurs des classes moyennes leur préfèrent des poulets plus charnus. C'est pourquoi l'Union communale des producteurs de Zogbodomey (UCP-Z) a commencé à produire des poulets de race locale améliorée. Ces poulets ont le goût que les consommateurs apprécient chez les « poulets bicyclettes », plus savoureux que les poulets importés congelés, tout en étant aussi charnus que les volailles importées.

Un réseau de trente producteurs s'est porté volontaire pour cette expérience : des naisseurs, qui vendent les poussins aux éleveurs finisseurs ou engraisseurs, lesquels vendent ensuite les poulets vivants aux consommateurs. L'objectif des producteurs est de déposer la première marque commerciale collective au Bénin en enregistrant officiellement la marque « poulet Zado ».

Les producteurs améliorent la qualité de leur riz et gagnent en autonomie

Autre aliment de base, le riz est également objet de réflexion : la production locale ne couvre pas les besoins grandissant de la population et le Bénin importe massivement du riz asiatique. Or si la production rizicole bénéficie de soutiens depuis la crise alimentaire de 2008, la transformation et la commercialisation du riz sont des secteurs où l'appui mérite d'être intensifié afin d'assurer qualité et disponibilité du riz local.

¹La Fédération nationale des unions de producteurs au Bénin (FUPRO) en tant que plateforme nationale des organisations paysannes béninoises, ainsi que le Conseil de concertation des riziculteurs du Bénin (CCR-B), le Conseil régional des riziculteurs du Mono-Couffo (CRR-MC) et l'Union communale des producteurs de Zogbodomey (UCP-Z).

Cette réflexion a amené AFDI et le Conseil régional des riziculteurs du Mono-Couffo (CRR-MC) à travailler avec des semenciers, dont les nouvelles semences améliorées ont été reconnues et certifiées par l'Etat qui, lui-même, en achète. Une rizerie et un service de décorticage mobile assurent également la qualité finale du riz : il permet aux riziculteurs de consommer leur riz et de vendre le surplus sous forme de riz blanc, plutôt que de le brader à la récolte sous forme de paddy.

Ces différentes initiatives nées au sein du CRR-MC sont capitalisées dans le réseau de riziculteurs appelé Conseil de concertation des riziculteurs du Bénin (CRR-B). Cet espace facilite ainsi la diffusion de pratiques qui valorisent le riz local et créent un rééquilibrage de la valeur ajoutée.

En parallèle, AFDI et le CRR-B proposent aux responsables des unions régionales qui le composent une formation sur les questions cruciales que sont la valorisation par la transformation, la gestion et la commercialisation groupée. Ces formations sont complétées par un accompagnement de chaque union vers les objectifs de valorisation et de commercialisation que ses membres se fixent.

Les OP invitées aux débats officiels sur les indications géographiques et la qualité...

Faire reconnaître la qualité des produits locaux est un enjeu de taille pour leur positionnement sur les marchés. L'enregistrement de marques est un premier pas, mais c'est l'obtention de labels, de certifications, ou d'appellations contrôlées liées à des indications géographiques qui donnent aux produits une garantie de qualité certifiée par des autorités reconnues.

Le Bénin participe au niveau de l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle² à une réflexion sur l'adaptation du droit de propriété intellectuelle aux cas des indications géographiques³ et sa possible déclinaison dans les législations nationales des pays d'Afrique de l'Ouest.

Le fait que cette question soit à l'agenda des décideurs est une opportunité à saisir pour les OP qui souhaitent peser dans le débat afin que les instruments de reconnaissance de la qualité soient adaptables aux produits locaux. Des formations sur les différents outils de valorisation par la qualité et l'origine ont été organisées.

Parallèlement, le chargé de commercialisation de la FUPRO et AFDI multiplie les contacts. Avec la Plateforme nationale des organisations paysannes et de producteurs agricoles du Bénin (PNOPPA), ils participent aux réunions du Comité national de mise en place des indications géographiques (IG) qui rassemble acteurs privés et publics pour définir la façon dont les IG vont être encadrées au Bénin.

... capitalisent sur les outils de reconnaissance de la qualité

Les acteurs du projet animent également un cadre de concertation inter-acteurs et une réflexion plus large sur les différents outils de valorisation des produits locaux. C'est ainsi que des rencontres régulières et des événements croisés avec l'ONG Suisse Héliété, Hortitechs (porteur de la 1^{ère}

² Cadre qui regroupe 16 États d'Afrique de l'ouest et du centre.

³ *Définition de l'OMC* : « Les indications géographiques sont des noms de lieux (ou aussi dans certains pays des mots associés à un lieu) utilisés pour identifier l'origine et la qualité, la réputation ou d'autres caractéristiques des produits (par exemple "Champagne", "Tequila" ou "Roquefort"). »

En Europe, les indications géographiques protégées désignent plus précisément : « un signe officiel de la Communauté européenne d'origine et de qualité qui permet de préserver les dénominations géographiques et offre une possibilité de déterminer l'origine d'un produit agricole alimentaire quand il tire une partie de sa spécificité de cette origine. » Cette dénomination européenne existe depuis 1992.

AMAP béninoise), le GERES et la coopération technique belge permettent aux organisations d'explorer et de comparer leurs expériences d'amélioration/valorisation de la qualité.

L'ONG suisse Hélvétas a élaboré un système de certification participative des produits biologiques qui implique la définition conjointe d'un cahier des charges par les producteurs et les consommateurs ainsi que des mécanismes de contrôle de qualité par ces deux catégories d'acteurs. Ce système est utilisé par l'AMAP Bénin, mais aussi par des acteurs de la filière miel et de la filière maraîchère. Les producteurs de poulet Zado s'intéressent de près à cette démarche.

AFDI a en outre invité ses partenaires béninois à participer aux « Assises européennes et mondiales de l'origine », qui ont eu lieu en mai 2013 à Bordeaux. Ceci a été un moment propice à la création d'un réseau international et associatif pour la PNOPPA et la FUPRO.

...et plaident pour des outils adaptés au contexte local

La principale divergence entre les OP et les acteurs publics concerne le choix de l'outil de valorisation de la qualité. Le Ministère de l'agriculture est très intéressé, voire focalisé sur les IG. Or les OP cherchent à montrer qu'elles ne sont qu'un outil parmi d'autres et souhaiteraient se diriger vers des outils plus adaptés aux réalités des petits producteurs (moins coûteux, plus locaux) ou vers une adaptation du système IG au contexte béninois.

La FUPRO, la PNOPPA et AFDI ont su jouer de leur capacité d'influence et nouer des relations avec le service en charge du dossier des indications géographiques au Ministère de l'agriculture. AFDI a organisé pour ce service des visites auprès des OP dont les produits sont identifiés comme susceptibles de répondre aux critères d'une IG. Ceci a été l'occasion d'ouvrir le champ de vision du MAEP à d'autres démarches de valorisation prenant en compte les besoins et capacités des OP.

Plus tard, un atelier organisé par la FUPRO et AFDI a réuni pendant deux jours une cinquantaine de participants issus des OP, des services de l'Etat, de la recherche, et des structures d'appui partenaires. Cet atelier a abouti à une déclaration qui reprend la nécessité d'obtenir de l'Etat des politiques incitatives qui subventionnent les filières qualité pour lever certains freins comme le coût de la certification et l'accès au crédit.

Les poulets Zado plébiscités par les consommateurs

Durant cette première année de production du poulet Zado, les 32 producteurs pilotes ont pu mesurer les difficultés techniques à surmonter et les potentiels à exploiter, notamment la forte demande locale.

Au cours de cette année-test, ils ont vendu près de 1 200 poulets Zado dans la commune de Zogbodomey et Bohicon, au prix de 2 500 FCFA (contre 1 500 FCFA pour un poulet local « classique »). Ceci correspond à la consommation annuelle de volaille d'environ 1 300 personnes⁴.

Différents restaurants se sont montrés intéressés par leur produit et la production s'écoule très vite sur les marchés. L'Union peut pour le moment approvisionner trois restaurants. Mais pour satisfaire à l'importante demande créée par le poulet Zado, elle doit accroître sa capacité de production.

Les producteurs y travaillent actuellement. Face au taux de mortalité élevé des poussins lié à une utilisation sous-optimale des incubateurs, ils ont mis en place un système de redistribution des

⁴ Chaque béninois consomme environ 9 kilos de protéines animales par an, et sur ces 9 kilos seulement 1,8 kilos de protéines de volaille. Cette consommation est inférieure au seuil de consommation minimal de protéines recommandé, fixé par la FAO à 20 kilos de protéines par an. Voir FAO, *Revue du secteur avicole au Bénin*, 2008.

œufs entre les naisseurs qui assure une meilleure rentabilité des incubateurs. Les premiers résultats sont encourageants : en un mois, la production de poussins a augmenté de 50 %.

Pour remédier au manque d'outils de gestion des effectifs, ils ont commencé à enregistrer systématiquement les données et ont mis en place un dispositif de collecte, ainsi qu'une programmation commune des opérations de prophylaxie. Enfin, pour que les poulets atteignent le poids requis, les producteurs recherchent actuellement des compléments alimentaires au son de soja qui soient à la fois disponibles localement et moins coûteux que ceux vendus par les firmes étrangères.

Pour 2013, le chiffre d'affaires a été de 3 millions de FCFA (environ 4 570 euros) dont 600 000 FCFA de bénéfice (environ 910 euros). Le bénéfice annuel moyen de chaque producteur est de 18 750 FCFA, soit environ 29 euros qui viennent s'ajouter à leur revenu. En plus des poulets Zado, les aviculteurs continuent en effet à vendre de façon individuelle les poulets qui n'arrivent pas au poids minimum défini par le cahier des charges du poulet Zado.

Un réseau international d'acteurs pour promouvoir les filières locales

Les principaux acteurs de cette démarche sont les 32 producteurs de poulets Zado et les producteurs de riz. Plus largement, ce sont les OP engagées : l'UCP-Z qui compte 800 adhérents mais aussi le CRR-MC et le Conseil de concertation des riziculteurs du Bénin, qui rassemblent des dizaines d'unions de producteurs. Des transformatrices de soja, qui fournissent les aviculteurs en son, font également partie de ce premier cercle d'acteurs.

Des services délégués de l'Etat sont également intégrés au projet : ils accompagnent le suivi des aspects techniques liés à la production et la transformation, ainsi que le respect du cahier des charges.

La FUPRO, qui rassemble 15 OP et plus de 1 200 000 producteurs, est chargée de la mise en œuvre du projet : AFDI lui a délégué la maîtrise d'ouvrage. Des fonds ont été alloués à l'embauche d'un chargé de commercialisation spécialement affecté au projet.

Les autres acteurs essentiels au projet sont les différents contacts d'AFDI et de la FUPRO qui soutiennent cette dynamique qui s'appuie sur la reconnaissance de la qualité et l'origine pour défendre un modèle agricole pérenne et rémunérateur : Helvétas et OriGIn.

Points forts	Freins
<ul style="list-style-type: none"> Richesses des échanges entre pairs, et solidarité des réseaux d'OP Dynamique de collaboration avec le Ministère de l'agriculture, de l'élevage et des pêches (MAEP) Forte demande urbaine et rurale de riz et de volaille locale de qualité 	<ul style="list-style-type: none"> Taux de mortalité élevé des poussins qui débouche sur une difficulté à satisfaire la demande locale en poulet Zado Divergences de vision de la reconnaissance de la qualité entre OP et MAEP

Pour creuser le sujet :

Film, *Riz du Bénin, riz de demain*, 2012

Etude/Synthèse, *Des normes vues du Sud*, 2011

Etude/Synthèse, *La Participation des organisations de producteurs agricoles ouest-africaines aux politiques*, 2011

Etude/Synthèse, *Exportations de poulet : l'Europe plume l'Afrique*, 2010

Découvrez d'autres témoignages et fiches innovations sur la promotion de l'agriculture familiale en Afrique de l'Ouest sur **alimenterre.org**, ou retrouvez-nous sur **cfsi.asso.fr**

CONTACTS

I PORTEUR DU PROJET

AFDI Aquitaine, Yvan Oustalet, yvan.oustalet [at] afdi-opa.org

I PARTENAIRE

FUPRO, Casimir Chokki, chokcase [at] yahoo.fr

I AUTEUR

Gaëlle Le Gauyer © CFSI

I PHOTOS

© FUPRO

I DATE DE PUBLICATION

mai 2014

Ce projet a bénéficié d'un financement de la Fondation de France dans le cadre du programme « *Promotion de l'agriculture familiale en Afrique de l'Ouest* » (PAFAO, appel 2012). [Voir la fiche projet.](#)

Le programme de Promotion de l'agriculture familiale en Afrique de l'Ouest est porté par la Fondation de France et le CFSI. Il bénéficie de la contribution de la Fondation JM. Bruneau (sous égide de la Fondation de France), de la Fondation Ensemble, de la Fondation L'OCCITANE et de l'Agence Française de Développement. La SEED Foundation et la Fondation Un monde par tous participent également au volet capitalisation du programme.



FONDATION JM. BRUNEAU
Sous l'égide de la Fondation de France

